

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDELOT**  
 Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47  
 35, Rue Fontenelle, 35  
 Adresse Télégraphique: RANDELOT Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
 Téléphone: 14.80  
 Secrétaire Général: TH. VALLÉE  
 Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

**ANNONCE**  
 AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.  
 L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est  
 seule chargée de recevoir les Annonces pour  
 le Journal.  
 A PARIS.....  
 Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

**ABONNEMENTS**

|  | Trois Mois | Six Mois | UN AN  |
|--|------------|----------|--------|
| Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme..... | 4 50       | 9 Fr.    | 18 Fr. |
| Autres Départements.....                                       | 6 Fr.      | 11 50    | 22     |
| Union Postale.....   | 10         | 20 Fr.   | 40     |

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Bulletin de l'Etranger

La Nouvelle Politique  
 Extérieure de l'Italie

L'Italie, qui pendant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle avait mené entre les deux systèmes diplomatiques européens un savant jeu de bascule, s'orienta décidément aujourd'hui vers la Triple Alliance. A quoi bon atténuer la gravité du fait par des phrases faciles sur la communauté de civilisation latine, sur la parenté de race? Mieux vaut regarder la réalité en face et tâcher de comprendre les causes et les conséquences de ce qu'on peut, sans exagération, appeler la nouvelle politique extérieure de l'Italie.

Depuis la constitution de l'Unité italienne, les rapports franco-italiens n'ont jamais été d'une parfaite cordialité. Sans parler du poids de la reconnaissance, toujours lourd à porter pour l'obligé, l'Italie n'a pour ainsi dire pas cessé de nous craindre ou de nous jalouser. Il y eut d'abord, à la fin de l'Empire et surtout au commencement de la République, la terreur d'un rétablissement du pouvoir temporel avec le concours français... quand nos voisins voyaient se dessiner les chances d'une restauration monarchique en France, ou simplement s'affirmer les menaces électorales du 24 Mai et du 16 Mai, ils ne pouvaient évidemment que se méfier de nous. Quand la victoire républicaine des 363 eut écarté ce péril, ce fut autre chose: le machiavélisme de Bismarck nous poussait en Tunisie, et il n'est pas excessif de dire que la fureur italienne de ce fait dura encore. C'est bien du reste ce qu'avait voulu l'Allemagne, qui attirait ainsi, en 1883, l'Italie dans la Triple-Alliance et l'y retient encore aujourd'hui.

Mais la Triple Alliance, sous son ancienne forme (car elle semble devoir en changer, et c'est le nœud de la situation actuelle), restait sans pouvoir et sans action dans la Méditerranée. Triplicienne dans sa politique continentale, l'Italie ne trouvait, chez ses alliés, aucun appui dans sa politique méditerranéenne. Pour s'emparer de la Libye, traditionnel objet de son ambition depuis que la Tunisie lui avait échappé, force lui était donc de s'entendre avec la France et l'Angleterre. Ce fut l'origine des accords par lesquels elle donnait à la France son appui diplomatique au Maroc, en échange de sa liberté d'action en Tripoli. De 1900 et surtout de 1904 à 1912, il y eut en fait une véritable amitié politique franco-italienne.

L'opinion française, pendant cette période de détente, s'accoutuma un peu trop vite à la pensée que l'Italie se détachait de la Triplice. En réalité, l'Italie voyait surtout dans ses accords méditerranéens l'expédition diplomatique d'un jour, destinée à disparaître dès que le but serait atteint. La guerre triplicienne en effet n'était même pas terminée que déjà la fragile amitié franco-italienne avait vécu. D'accord avec l'Angleterre, nous essayâmes bien de renouveler sous une autre forme les anciens accords marocain et triplicien: il fut sérieusement question, en 1912, de conclure une entente à trois, par laquelle la France, l'Angleterre et l'Italie se fussent garanti mutuellement leurs possessions dans la Méditerranée. Mais le projet n'aboutit pas, probablement parce que l'Italie entrevoyait, dès ce moment, l'activité prochaine de la Triplice dans la Méditerranée. C'est en effet à l'Allemagne, non à la

France et à l'Angleterre, que le gouvernement de Rome demande maintenant son appui direct et effectif, soit pour la garantie des conquêtes déjà faites, soit pour la réalisation des nouvelles ambitions italiennes qui se dessinent. La Triple Alliance a été renouvelée, sans tirage, en 1912. Malgré les inévitables et éternelles que relles austro-italiennes, elle fait preuve en ce moment d'un renouveau de vitalité.

Le programme de l'Italie n'est du reste plus un mystère. La conquête de Tripoli n'est pas considérée par elle comme le couronnement mais comme le début d'une politique qu'on pourrait qualifier d'impérialisme méditerranéen. Le marquis di San Giuliano, ministre des affaires étrangères (maintenu dans le nouveau cabinet Salandra), s'en est fait le plus actif avocat, et la popularité dont il jouit dans les milieux diplomatiques allemands prouve à quel point il est étroitement d'accord avec ses alliés. Non content de s'établir militairement en Lybie, l'Italie, que l'occupation de l'Archipel a mise en goût, veut aujourd'hui prendre pied en Asie-Mineure et acquérir une place prépondérante dans la Méditerranée orientale.

Tous les efforts de la diplomatie italienne visent actuellement à obtenir, en échange de l'évacuation des îles, de larges avantages économique-politiques en Turquie d'Asie. La presse romaine ne cherche nullement à dissimuler ni même à atténuer l'étendue de ces ambitions: « Désormais, écrit le *Corriere della Sera* du 26 mars, les grandes Puissances ont assumé dans l'Empire ottoman des entreprises gigantesques. L'Italie est arrivée la dernière dans cette concurrence économique, mais la situation qu'elle occupe dans la Méditerranée, les exigences mêmes de la politique mondiale l'obligent à y prendre part. C'est pour nous une nécessité primordiale que de demander à Constantinople quelque concession de la nature de celles que les autres Etats ont demandées et obtenues. L'influence allemande à Constantinople devrait sur ce point agir cordialement en notre faveur. Nous avons maintes fois répété que notre pays doit faire d'Adalia le centre d'une sphère d'activité qui doit s'étendre de façon à englober la Pamphylie et la Cilicie. Une voie ferrée allant d'Adalia rejoindre la grande ligne allemande à Éregli serait d'une grande importance pour notre influence dans ces régions. »

Ainsi, il s'agit pour l'Italie de se tailler en Turquie une sphère d'influence. L'appel qu'elle adresse, dans ce but, à l'Allemagne n'est même pas déguisé: « On demande à l'Allemagne d'user de ses bons offices à Constantinople où ses moyens d'action sont puissants; on lui demande aussi, bien que la chose ne soit pas dite en toutes lettres, de prêter l'appui de sa force militaire ou navale, en cas de conflit méditerranéen avec la France ou l'Angleterre. »

L'évolution politique de l'Italie ne peut donc plus être mise en doute. Nous l'avions prévue, ici même (1), dès l'époque de l'incident du *Manouba* et surtout dès le jour de l'occupation de Rhodes. L'apparition de la Triplice dans la Méditerranée, avec des forces navales qui seront bientôt redoutables, rend inutile pour nos voisins le renouvellement des fameux « tours de valse » d'il y a dix ans. L'Italie entend désormais jouer en Orient son propre jeu, sans nous et au besoin contre nous, comme l'Allemagne. Elle est plus foncièrement triplicienne qu'elle ne l'a jamais été.

ANDRÉ SIEGFRIED.

MAGISTRATS  
 INFLEXIBLES

Je me garde de vouloir faire une comparaison désobligeante pour les magistrats de notre pays. Il a pu y avoir des défaillances individuelles dont l'Etranger n'est certes pas exempt plus que nous; dans l'ensemble, notre magistrature, que j'ai approchée de près, tient une place des plus honorables dans le monde.

Cependant, il me sera bien permis de citer le cas de magistrats étrangers que j'ai connus personnellement et qui, en ce moment même, expient leur fermeté en prison.

Cela se passe en Finlande, dans ce grand-duché qui est uni à la Russie par le trône et pour tout ce qui regarde la politique extérieure, mais qui est autonome pour toutes ses affaires intérieures; on sait que c'est un de ces pays scandinaves avec lesquels la Normandie a des liens si anciens.

Lorsqu'on parle de Russie, en France, on touche toujours à une corde sensible; aussi, pour qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée, je dirai tout de suite que je suis un partisan convaincu de l'alliance; mais cela ne m'empêche pas de voir ce qui se passe chez nos alliés, et notre pays n'aurait aucun intérêt à être aveugle de ce côté.

Le nationalisme qui sévit actuellement dans les sphères de la Cour a amené le gouvernement à faire voter par ses Chambres dociles des lois contrairement à la constitution finlandaise, laquelle ne peut être modifiée qu'avec le concours de la Diète de ce pays.

La Cour d'Appel de Wiborg, une des principales villes de Finlande, fut appelée à statuer sur l'application de ces nouvelles dispositions; ses membres savaient que leur opposition entraînerait la destitution, l'amende, la prison; mais ils savaient aussi que sanctionner les mesures imposées était souscrire à l'asservissement de leur pays.

Ils tinrent à honneur de se réunir tous en séance plénière pour décider que seules avaient force de loi les dispositions prises conformément à la constitution et pour rendre leur arrêt d'après les anciennes lois finlandaises qu'ils avaient dû jurer de respecter, lors de leur installation comme magistrats.

Le résultat ne se fit pas attendre: les vingt-trois membres de la Cour d'Appel furent traduits devant le Tribunal de Saint-Petersbourg; ce qui constituait deux illégalités de plus car de hauts magistrats ne sauraient être déferés devant un tribunal inférieur et, de plus, les magistrats finlandais ne relèvent que de la Cour suprême de Finlande.

Quoi qu'il en soit, les membres de la Cour ont été condamnés à la destitution, à seize mois de prison et à l'interdiction de toutes fonctions publiques pendant dix ans; ils sont en

train de purger leur condamnation à Saint-Petersbourg, au régime du droit commun, sous la surveillance des prisonniers, dans la promiscuité des pires criminels.

Je les ai connus à Wiborg même, ces magistrats distingués, hommes du monde très cultivés, parlant pour la plupart le français; la femme de l'un d'eux m'écrivait dernièrement: « Je vais chaque dimanche à Saint-Petersbourg voir mon mari; on nous laisse parler ensemble, pendant un certain temps, à travers deux grilles... »

Ces hommes ne se posent pas en héros; lorsque j'étais en Finlande, ils étaient déjà condamnés, et sur le point d'être emprisonnés, ils avaient l'air d'avoir accompli le devoir le plus banal de leur charge. Ils ont trouvé tout naturel de s'exposer à tout et de tout perdre pour sauvegarder les libertés de leur pays; puissions-nous en avoir quelques-uns de cette trempe pour la sauvegarde morale de notre!

CASPAR-JORDAN.

Nous publions en seconde page une adresse de sympathie envoyée aux magistrats finlandais.

AU MAROC  
 UNE ENTREVUE  
 d'Officiers Français et Espagnols

L'entrevue du général Jordana, commandant les forces espagnoles de Melilla, avec le général Baumgarten a eu lieu mardi.

Le général Baumgarten, accompagné du colonel d'Anselme et de deux officiers, s'est rendu en auto-mitrailleur au gué de Mechra-Saïsa, sur la Moulouïa, à 35 kilomètres de Berkane.

Le camp, organisé par les soins du colonel Laquière, commandant du territoire, et du colonel Regnaud, commandant du cercle, offrait un aspect pittoresque avec les tentes des spahis, des tirailleurs, des chasseurs d'Afrique venus des garnisons voisines sur la Moulouïa.

Vers 11 heures les troupes prirent les armes. Le général Baumgarten se porta sur la rive de la Moulouïa tandis que les autres membres de la mission se tenaient sur la rive opposée. Le général Jordana et les officiers de sa suite descendirent la pente de Zihim. Au moment où le général Jordana débarrassa sur la rive française les avions des lieutenants Lalanne et Radisson passèrent au-dessus des généraux français et espagnols, les troupes des chasseurs et des spahis sonnèrent.

Le général Baumgarten salua le général Jordana et lui présenta ses compliments de bienvenue. Ses paroles furent traduites par le lieutenant Decornis. Le général Jordana répondit en espagnol et l'interprète reproduisit ses remerciements. Les officiers montèrent à cheval et, une brillante cavalcade gravit le plateau où les troupes étaient rangées. Le général Jordana les passa en revue et assista au défilé, puis il demanda à féliciter les aviateurs.

Un repas fut servi sous des tentes ornées de tentures et de tapis indigènes. Le général Jordana était accompagné du colonel d'état-major Francisco Gomez Souza, de son aide de camp le capitaine Antonio de Cifuentes, et de deux officiers.

Le général Baumgarten renouvela au général Jordana son désir de resserrer en toute occasion les liens entre les commandants des deux territoires voisins afin d'aborder l'étude des questions délicates de juridiction ou des formalités douanières qui peuvent surgir avec une ferme volonté de les résoudre directement dans un large esprit de conciliation.

Vers 3 heures, les officiers se séparèrent. Le général Baumgarten reconduisit jusqu'au ponton les officiers espagnols.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES  
 Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1<sup>re</sup> Circonscription du Havre

**JULES SIEGFRIED**  
 ANCIEN MINISTRE  
 DÉPUTÉ SORTANT

2<sup>e</sup> Circonscription du Havre

**PAUL CLOAREC**  
 CAPITAINE DE FRÉGATE DE RÉSERVE  
 Ancien Directeur de la « Ligue Maritime »

3<sup>e</sup> Circonscription du Havre

**GEORGES BUREAU**  
 DÉPUTÉ SORTANT

L'AFFAIRE CALMETTE

La Confrontation de MM. Barthou et Caillaux

M. Joseph Caillaux est arrivé hier au Palais à une heure et demie, en compagnie de M. Adrien de Pichmann et Zimmer, secrétaires du bâtonnier Fernand Labrie.

Introduit immédiatement dans le cabinet de M. Boucard, juge d'instruction, M. Caillaux a tout d'abord demandé au magistrat à compléter ses déclarations de la veille sur un point spécial.

L'ancien président du Conseil avait indiqué au cours de sa déposition qu'il résultait des faits portés par lui à la connaissance du magistrat instructeur, qu'il était nettement établi qu'aucun moment avant le drame, ni sa femme, ni lui, n'avaient été préoccupés de l'affaire Rochette, et que ce n'est donc point pour éviter la publication du document Fabre, comme on l'avait insisté un instant, que Mme Caillaux a été le 16 mars au Figaro. Voici ce qui a été dit en substance, à cet égard, par M. Caillaux, au juge d'instruction: « Je ne croyais pas à l'existence d'un document officiel ou semi-officiel, puisque le procureur général m'avait déclaré qu'il n'y en avait pas. »

« 2<sup>e</sup> Nous pensions, ma femme et moi, que s'il y avait publication d'une note quelconque, elle aurait lieu dans un journal du soir. On nous avait indiqué la *Liberté* ou l'*Intéressant*. »

« 3<sup>e</sup> Si j'ignorais l'existence du document, je connaissais, par contre, exactement mon rôle dans cette affaire; je l'avais confié à ma femme bien des fois, une fois particulièrement en présence de M. Pierre Mortier. Elle m'avait dit: « Comment l'est-ce? » « Oui, lui avais-je répondu, et je précisai que s'il y avait sortie cette affaire, elle se retournera contre ceux qui ont essayé de s'en faire une arme ». Je ne crois pas m'être trompé à fait trompé. »

« 4<sup>e</sup> En admettant même que mes prévisions fussent hasardeuses, quelles ont été les conclusions de la Commission d'enquête? C'est que rien n'entache ni ma probité ni

mon honneur; je lui suis gré de l'avoir indiqué nettement. Le président de la Commission a simplement émis sur mon action une appréciation politique. Contre cette appréciation, j'aurais protesté à la tribune, si dans les circonstances actuelles une réserve particulière ne m'était commandée. J'aurais dit que, ministre des finances, j'avais le devoir d'observer mon président du Conseil des inconvénients que pouvait présenter, pour le marché des valeurs, certaine plaidoirie. J'aurais dit que j'avais le droit de transmettre une sollicitation à mon chef. Abus d'influence? Non. Acte de gouvernement, tout simplement. »

« 5<sup>e</sup> Maintenant que l'on connaît la vérité tout entière, et qui fera-t-on croire que Mme Caillaux a fait le geste du 16 mars pour éviter à son mari, quoi? une discussion politique. »

M. Caillaux ayant terminé sa déclaration, M. Boucard l'a confronté avec M. Barthou. Cette confrontation s'est prolongée pendant plus d'une heure. A trois heures, M. Barthou est sorti le premier du cabinet du juge. Il a déclaré ceci:

« Ce fut très calme, d'une courtoisie parfaite, d'une politesse irréprochable. Sur la réalité de notre conversation de janvier dernier, nous sommes d'accord. M. Caillaux et moi. Nous le sommes moins en ce qui concerne le sujet de cette conversation. »

« J'ai dit à M. Caillaux que j'avais rencontré Mme Gueydan et qu'elle me paraissait « très montée contre lui ». A quelle date ai-je ainsi rencontré Mme Gueydan? M. Caillaux croit que c'était quelques jours avant notre conversation. Or cette rencontre remontait à près d'un an. »

D'autre part, j'affirme que jamais Mme Gueydan ne m'a lu les lettres intimes, dont j'ignorais d'ailleurs l'existence dernière; ment encore; et que, par conséquent, je

**Dernière Heure**  
 PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

**METALLS**  
 LONDRES, 8 AVRIL. Dépeche de 4 h. 30

|               | TON   | COURS | HAUSSE | BAISSE |
|---------------|-------|-------|--------|--------|
| <b>CUIVRE</b> |       |       |        |        |
| Complant      | calme | 4 66  | -      | 3/9    |
| 3 mois        | calme | 4 66  | 5/-    | 2/6    |
| <b>ETAIN</b>  |       |       |        |        |
| Complant      | calme | 4 167 | 10/-   | 5/-    |
| 3 mois        | calme | 4 169 | 5/-    | 5/-    |
| <b>FER</b>    |       |       |        |        |
| Complant      | calme | 4 51  | 3/4    | -      |
| 3 mois        | calme | 4 51  | 0      | -      |

Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse du 7 avril 1914.

**NEW-YORK, 8 AVRIL**  
 Cotons: mai, hausse 2 points; juillet, hausse 2 points; octobre, hausse 1 point; janvier, inchangé. — Très soutenu.  
 Cafés: hausse 8 à 13 points.

**NEW-YORK, 8 AVRIL**

|                              | 100 LBS | 100 KGS | 100 LBS |
|------------------------------|---------|---------|---------|
| <b>CUIVRE Standard disp.</b> | 44 12   | 44 12   | 44 12   |
| mai                          | 44 12   | 44 12   | 44 12   |
| <b>Amalgamat. Cop.</b>       | 76 3/4  | 77 1/4  | 77 1/4  |
| Fer                          | 15 25   | 15 25   | 15 25   |

**CHICAGO, 8 AVRIL**

|                | 100 LBS | 100 KGS | 100 LBS |
|----------------|---------|---------|---------|
| <b>Blé sur</b> | 80 3/4  | 91 1/4  | 87 3/8  |
| mai            | 86 1/2  | 87 3/8  | 87 3/8  |
| juillet        | 88 3/4  | 88 1/4  | 88 1/4  |
| mai            | 88 3/4  | 88 1/4  | 88 1/4  |
| juillet        | 40 55   | 40 47   | 40 47   |
| Saindoux sur   | 40 78   | 40 65   | 40 65   |

LE CAS DE M. FABRE

A l'heure actuelle, deux points sont définitivement acquis: M. Herbaux est nommé procureur général près la Cour d'Appel de Paris et M. Fabre passe comme conseiller à la Cour de cassation.

Aucune décision ferme n'a encore été prise au sujet de M. Bidault de l'Isle. Cette décision sera prise à l'heure de la suite d'une entrevue que doit avoir M. Bienvenu-Martin avec M. Doumergue, président du Conseil.

Où bien, M. Bidault de l'Isle sera déferé au Conseil supérieur de la magistrature ou bien il recevra une lettre de blâme au sujet de son attitude dans l'affaire Rochette.

Aviateurs Français  
 tués par des Marocains

Le ministère de la guerre communique la note suivante:

Un capitaine aviateur et un caporal se rendant en avion de Casablanca à Fes, le 5 avril, ont dû atterrir en cours de route par suite d'un accident.

Leurs cadavres ont été retrouvés le 6 par des indigènes de la vallée de l'Oued-Bou-Regreg.

Les recherches ont continué hier, mais on n'a pas encore trouvé de traces de l'appareil.

Les aviateurs, probablement obligés d'atterrir en pleine campagne, se sont dirigés à pied vers le poste le plus voisin et ils ont été assassinés par des rôdeurs.

On n'a possédé pas d'autres renseignements.

UN AGRESSEUR TENTE DE SE SUICIDER

Hier soir, vers 7 heures, le nommé Paul Benoit, 24 ans, comptable, marié sans enfant, demeurant 108, rue d'Angoulême, se présentait chez Mme veuve Hélène Rougeaux, 54 ans, bijoutière, marchande de reconnaissance de Mont-de-Piété, 66, rue de Walte, et tirait sur elle des coups de revolver en disant: « Tu en regrette? »

Mme Rougeaux, blessée légèrement à l'oreille droite, put se sauver dans la rue et appela au secours.

Comme des voisins arrivaient, Benoit se voyant sur le point d'être pris, se tira un coup de revolver à la tempe droite.

Il a été transporté à l'hôpital Saint-Louis. En outre du revolver dont il était porteur, on a trouvé sur lui un casse-tête en fer.

ARRESTATION D'UNE  
 BANDE D'ANARCHISTES

Il y a quelques jours on arrêtait un nommé Jean Huss, 29 ans, se disant ébéniste, demeurant à Saint-Ouen, qui fut trouvé porteur d'un bracelet en platine, de perles, de brillants, d'émeraudes, le tout valant environ quinze mille francs.

Ces bijoux provenaient d'un vol commis le 23 mars au préjudice de Mlle Bonet, artiste lyrique, demeurant rue du Ranelagh.

Huss appartenait à une bande de malfaiteurs qui fut en relations certaines avec la bande Bonnot et Co.

Ses complices ont été arrêtés hier: ce sont les nommés Fernand Kuther, 24 ans, né à Orléans, et sa maîtresse la fille Badaroché, 47 ans; Lefèvre dit Gendron, 27 ans, terrassier, originaire du Pas-de-Calais, et sa maîtresse; enfin Henri dit le Japonais.

Un autre membre de la bande, Bisté Luciano Vincenzo, 32 ans, originaire d'Espagne, a été arrêté hier soir, rue de la Roquette, alors qu'il venait de tirer deux coups de revolver sur des passants et de blesser au genou droit un inspecteur de police.

La bande était revenue d'Ostende, mardi, en automobile, avec 8,000 francs de dentelles.

Gendron, ancien secrétaire d'un syndicat de mineurs du Nord, entretenait des relations très suivies avec Brouchois, le célèbre agitateur de Lens.

UN MURTRIER FAIT DES AVEUX

Gaston Meleau, arrêté mardi pour le meurtre de l'agent Rouglan, a avoué hier avoir participé à l'assassinat du rentier de Compiègne.

Il a fait le récit du crime auquel prit également part le nommé Lucien Bewleschover, son complice dans l'assassinat de l'agent Rouglan.

La police a également mis en état d'arrestation un nommé Claude Carzan, père de la maîtresse de Meleau.

GRÈVE D'OUVRIERS TYPOGRAPHES

ANRAS. — Les ouvriers typographes de trois imprimeries se sont mis en grève. Ils réclament un salaire minimum de cinq francs pour neuf heures de travail.

UNE BANDE DE MALFAITEURS  
 INTERNATIONAUX

BERLIN. — La police a arrêté un Hongrois, nommé Eugène Howard, et huit de ses complices par recel, qui feraient partie d'une bande internationale de « perceurs de murailles » ayant, ces derniers temps, dévalisé plusieurs bijouteries en Allemagne, en Roumanie et, dit-on, à Paris et à Nîce.

A L'ASSAUT DES RECORDS D'AVIATION

ETAMPES. — L'aviateur Poulet, montant un biplan, est parti hier soir pour tenter de battre le record des 24 heures, détenu par l'Allemand Streher avec 2,132 kilomètres. Il a volé pendant douze heures entre Etampes et Juy, près d'Orléans.

Il s'est arrêté vers 5 heures. Il recommencera très prochainement sa tentative pour battre le record des 24 heures.

MORT D'UN AVIATEUR BELGE

ANVERS. — L'aviateur Vershaeve, instructeur militaire, volait hier après-midi au-dessus d'un aérodrome.

Il était à 200 mètres de hauteur et exécutait une descente à pic, le moteur en charge, à la vitesse de 130 kilomètres à l'heure quand un fort coup de vent se produisit.

Le pilote redressa trop tard son appareil qui fut projeté sur le sol et brisa.

L'aviateur a le bassin fracturé; il est mort sur le coup.

EN ALSACE-LORRAINE

STRASBOURG. — On assure que la nomination du nouveau statthalter, qui doit succéder au comte de Wedel, est chose faite.

Le candidat dont il est question serait le prince de Ratibor Corvey, qui occupe actuellement de modestes fonctions dans l'administration prussienne.

LE ROI DE SUÈDE SERA OPÉRÉ

STOCKHOLM. — Le roi, qui ne s'est pas allié, a présidé, au château de prothingholm, le Conseil des ministres, probablement pour constituer un gouvernement provisoire dont le prince héritier aura la présidence.

Le roi se rendra à l'hôpital Sophie, fondation de la reine-mère, où il sera, croit-on, opéré aujourd'hui.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

BERLIN. — On se rappelle qu'en février dernier les journaux racontèrent qu'un jeune Allemand avait été enrôlé en Alsace-Lorraine et entraîné à la Légion étrangère par un recruteur français.

L'enquête officielle vient de démontrer que cette histoire fut inventée de toutes pièces par l'intéressé.

LES AÉRONAUTS ALLEMANDS  
 ARRÊTÉS EN RUSSIE

BERLIN. — La *Nouvelle Correspondance Prussienne* dit que l'empereur aurait personnellement écrit au tsar pour lui demander d'intervenir en faveur des trois aéronautes allemands arrêtés à Perm.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LONDRES. — La Chambre des communes s'est réunie le 14 avril.

LIEUTENANT TURC TUÉ  
 PAR UN SOLDAT

CONSTANTINOPLE. — Le lieutenant Hild bey, qui avait l'habitude de maltraiter les soldats placés sous ses ordres, vient d'être tué par l'un d'eux.

L'ACTIVITÉ ANGLAISE EN CHINE

On télégraphie de Londres que selon une information communiquée à la presse, le gouvernement anglais envoie en Chine et en Sibirie des Commissions pour faire des études spéciales et rédiger des rapports sur les possibilités de développer le commerce avec ces pays.

D'autre part, d'après l'agence d'Extrême-Orient, l'Angleterre vient d'obtenir la concession d'un chemin de fer allant de Pékin à Jéhol, ligne qui reliait ainsi la capitale à la Mongolie intérieure.

ON TROUVE  
**LE PETIT HAVRE à Paris**  
 à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE  
 108, rue St-Lazare, 108  
 (Immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

n'ai pas pu parler de ces lettres à M. Caillaux.

Je ne connaissais que l'existence de la lettre « Ton Jo » et du document Fabre, et c'est seulement à ces deux pièces que j'ai fait allusion dans ma conversation avec M. Caillaux.

Il est possible d'ailleurs que M. Caillaux ait de très bonne foi fait une confusion, et que, très préoccupé des lettres intimes, il ait cru que je voulais parler de ces lettres. Dans ce cas il se trompe. L'on comprendra que si Mme Gueydan m'avait lu une lettre de seize pages à la lueur d'un réverbère j'en aurais gardé le souvenir. Au surplus, M. Caillaux ne peut avoir qu'une impression, tandis que moi j'ai une certitude.

De son côté, M. Caillaux a fait la déclaration suivante :

M. Barthou a reconnu que la conversation qui eut lieu entre nous se place au mois de janvier, il a convenu n'avoir dit « Tu as une ancienne femme » et très monté contre toi. Il a également reconnu qu'il avait parlé pendant trois quarts d'heure avec Mme Gueydan. De plus, il n'a pas démenti notre conversation en ce qui concerne la lettre « ton Jo », à savoir : « Tu as eu tort, me dit-il, d'écrire une lettre ayant trait à l'impôt sur le revenu. Sais-tu à quelle date tu l'as écrite. »

En 1901, a-t-il répondu.

Alors ça change la question, dit M. Barthou.

Le seul point du désaccord sérieux est le suivant : M. Barthou prétend que, sous un réverbère, Mme Gueydan ne lui a pas montré de lettres ni de papiers. Je persiste à croire qu'il m'a dit le contraire.

MM. Avril, rédacteur au Figaro, et Privat-Schanel, secrétaire général au ministère des finances, seront entendus.

A la suite de la déposition de M. Caillaux, Mme Gueydan, mise en cause dans sa vie privée, proteste en ces termes :

Mme Gueydan, s'étant fait une loi de ne permettre qu'aucune publication soit donnée à des documents d'ordre intime, montant en cause son union avec M. Caillaux, se refuse à opposer aux allégués de celui-ci des pièces qu'elle ne produira devant les assises que si elle y est contrainte par la Cour, dans l'intérêt de la justice et de la vérité.

Il lui appartient néanmoins de faire connaître des aujourd'hui que dans une lettre à elle adressée par M. Caillaux le 5 novembre 1909, et qui est la propriété incontestée de Mme Gueydan, le signataire rendait un éclatant hommage non seulement à la parfaite correction, mais à la « haute générosité » de celle qui était alors sa femme et vis-à-vis de laquelle il prenait des engagements solennels. Quelques mois s'étant passés, durant lesquels M. Caillaux ne cessa de manquer à ses engagements, sa maîtresse d'être envers sa femme se modifia soudainement, et après avoir fait tout ce qui dépendait de lui pour éviter un divorce dont la perspective le terrifiait, il introduisit une instance et usa de toutes les persécutions pour le rendre inévitable.

Ce changement radical avait un motif : la révélation à laquelle M. Caillaux était soumis dans la lettre, était devenue un fait accompli (fin avril 1910).

Le 9 mars 1911, le tribunal rendait en faveur de Mme Caillaux, une Gueydan, un jugement de divorce par lequel sa conduite était déclarée inattaquable.

BULLETIN MILITAIRE

La Revue Militaire de Printemps

Accompagné de M. William Martin, directeur d'artillerie, de M. Chauot et Guichard, directeur et directeur-adjoint de la police municipale, et d'un officier d'ordonnance du gouverneur militaire de Paris, M. H. nonnot, préfet de police, s'est rendu hier matin vers onze heures et demie à l'hippodrome de Vincennes, afin d'arrêter les dernières dispositions à prendre en vue de la revue de printemps qui aura lieu, comme on le sait, en présence de George V, roi d'Angleterre.

LES AFFAIRES D'ORIENT

L'Autriche et l'Italie

Rome, 8 avril. On se montre très impressionné, dans les milieux politiques, par le geste inattendu qu'a accompli le roi de Serbie, en se rendant au marquis de San-Giuliano avec le comte Berchtold, la chronique des manifestations contre les éléments italiens en Autriche semble augmenter d'importance.

Les Evénements d'Albanie

Rome, 8 avril. Une escadrille de torpilleurs est partie cette nuit de Brindisi pour les eaux Albanaises.

Chute mortelle d'un aviateur

Un aviateur militaire, le sergent Deand s'est tué à Brookland, hier matin.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

Le gouvernement italien a sondé les Cabinets de Vienne et de Berlin sur la possibilité de l'envoi des contingents italiens en Croatie à Trieste et qu'une rixe violente a éclaté à la gare de Trente entre des soldats autrichiens et des voyageurs italiens.

ÉTRANGER FINLANDE

ADRESSE DE SYMPATHIE

Aux Membres de la Cour d'Appel de Wiborg

Condamnés par le Tribunal de St-Petersbourg

Notre rédacteur en chef, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a pris l'initiative d'une adresse de sympathie qui a reçu l'adhésion d'environ 150 juristes, membres du Barreau de Paris et professeurs des Facultés de droit. Voici le texte de ce document qui a été envoyé hier aux familles des magistrats intéressés :

Les soussignés, après avoir pris connaissance du dossier de l'affaire de Wiborg, considérant que le jugement du Tribunal du District de Saint-Petersbourg en date du 27 janvier 1913, exécuté le 23 septembre suivant, a destitué, condamné à seize mois de prison et écarté de toutes fonctions publiques pour une durée de dix ans, vingt-trois membres de la Cour d'Appel de Wiborg, uniquement pour avoir rendu, selon leur conscience, après avoir été régulièrement saisi, un arrêt appréciant implicitement la valeur constitutionnelle de certaines dispositions promulguées en Russie ;

Considérant que malgré toutes les protestations de la Finlande, dont une grande partie se trouve ainsi privée de toute administration régulière de la justice, ces magistrats ont été maintenus en prison et cela, au régime du droit commun ;

Considérant que le droit, aussi bien par ses racines dans la conscience que par ses origines et son développement historiques, est ce qu'il y a de plus international dans les institutions des peuples modernes et qu'il ne peut être violé nulle part sans que partout on ne s'en ressentisse ;

Considérant que l'indépendance des magistrats et l'inviolabilité de leur personne, dans l'exercice de leurs fonctions, sont les conditions les plus nécessaires et les plus universelles de toute administration de la justice ;

Considérant que le prestige nécessaire à la magistrature est gravement atteint par le fait que de hauts magistrats ont été traduits, non seulement devant une juridiction d'exception, mais encore devant une juridiction inférieure et sont traités comme des criminels de droit commun ;

Considérant que le jugement qui a frappé les membres de la Cour de Wiborg et le traitement qui leur est infligé touche les soussignés dans l'essence même de leur profession qui les rend solidaires des magistrats de tout pays ;

Considérant, d'ailleurs, qu'ils sont d'accord avec les juristes les plus éminents de l'Empire russe lui-même ;

Les soussignés, en conséquence, adressent aux magistrats injustement condamnés et emprisonnés l'expression de leur respectueuse sympathie.

(Suivent les signatures)

ALSACE-LORRAINE

L'Affaire des Pandours

Le Tribunal de Sarrevois s'est occupé mardi matin, des demandes en dommages-intérêts déposées par les 27 habitants de Sarrevois qui passeront la nuit du 24 novembre dernier dans la cave des Pandours.

Le Tribunal a d'abord sanctionné l'arrangement intervenu entre le fisc et 23 des plaignants qui ont accepté 50 marks chacun. Puis, il a remis au 21 avril prochain le règlement de l'affaire, en ce qui concerne les quatre plaignants qui réclament du fisc une somme plus importante. Le représentant du fisc militaire a exprimé l'espoir qu'on arriverait sous peu à un arrangement avec ces quatre plaignants.

ANGLETERRE

Grève des Mineurs

Cent cinquante délégués représentant 700 000 mineurs, se sont réunis hier matin, pour discuter la question de la grève.

Il s'est voté deux résolutions : la première accordant l'aide pécuniaire de la fédération aux mineurs ; l'autre destinée à prendre des mesures pour empêcher toute exportation de charbon dans les districts affectés par la grève, afin que les contrats signés par les patrons ne puissent pas être exécutés.

Chute mortelle d'un aviateur

Un aviateur militaire, le sergent Deand s'est tué à Brookland, hier matin.

Ce pilote s'était élevé à une hauteur de mille pieds et commençait une descente en spirale. La descente fut trop rapide et l'aviateur tomba hors de l'appareil. Le sergent Deand a été tué sur le coup.

RUSSIE

La Douma veut prendre contact avec les Groupements ouvriers

Une certaine effervescence s'est manifestée lundi parmi les étudiants de quelques établissements scolaires, provoquée par la situation de la classe ouvrière à la suite de l'épidémie, d'un caractère encore mal défini, qui s'est déclarée dans plusieurs usines. Les mesures prises par la police ont empêché l'extension de ce mouvement.

Les journaux annoncent que, de leur côté, les ouvriers atteints par le lock-out ont tenu une réunion au cours de laquelle la question de la grève générale a été agitée mais fut rejetée, ayant été jugée inopportune.

La Gazette de la Bourse enregistre les bruits d'une conférence entre des représentants de la Douma, du Conseil de l'Empire et de quelques groupements ouvriers, dans le but d'étudier de concert les solutions qu'il est possible d'apporter aux problèmes ouvriers.

Il est à remarquer que, jusqu'à présent, les groupements ouvriers avaient été ignorés dans les sphères gouvernementales, et que ce serait la première fois, par conséquent, qu'on les adresserait à donner une opinion.

ITALIE

Un nouveau Parti

Quelques journaux italiens ayant annoncé la formation d'un nouveau parti parlementaire italien, avec l'étiquette « chrétiens sociaux », l'Observateur Romano, organe du Vatican, publie la note suivante :

Nous ne savons pas jusqu'à quel point une telle nouvelle est vraie. Si pourtant elle l'était, il ne peut évidemment s'agir que d'intentions et d'idées entièrement nouvelles, et, en ce qui concerne l'ouverture des directions actuelles, dictées par l'autorité supérieure laquelle, comme on le sait bien, a jamais voulu la formation d'un parti parlementaire catholique en Italie, sous quelque dénomination qu'il se présente.

ÉTATS-UNIS

Le Sénat et le tarif du Canal de Panama

Les adversaires de la loi Sims pour l'abrogation de la clause d'exemption des droits de péage du canal de Panama en faveur des caboteurs américains tiennent en échec au Sénat le président Wilson, qui, au fait, avait réussi à faire voter l'abrogation à la Chambre par une forte majorité.

L'opposition a remporté un succès en obtenant de la Commission sénatoriale du canal une enquête qui durera quinze jours à partir de jeudi. Le Sénat a adopté en outre une résolution invitant le département d'Etat à fournir toute la correspondance et les informations se rattachant aux négociations du traité Hay-Panama, dont l'interprétation est le fond du débat.

Les adversaires du bill Sims, s'ils ne sont pas assez forts pour le faire rejeter par le Sénat, ont du moins gagné du temps.

Il y a une demi-douzaine d'amendements au bill devant la Commission sénatoriale, dont le président M. O'Gorman et la majorité des membres sont ou paraissent être contre l'abrogation.

La presse irlandaise et les journaux irlandais américains redoublent de violence dans leurs attaques contre le président Wilson, qu'ils présentent « comme un traître, comme l'ennemi du peuple américain, comme vendu à l'Angleterre ».

L'exagération et l'absurdité de ces attaques paraissent devoir au bout du compte profiter au président dont le sort aux yeux de ses adversaires est de vouloir interpréter honnêtement le traité Hay-Panama.

INFORMATIONS

La Chambre des Requetes refuse aux femmes le droit de vote

Mlle Halbwachs, professeur agrégée, s'est pourvue au président dont le sort aux yeux de ses adversaires est de vouloir interpréter honnêtement le traité Hay-Panama.

Le bâtiment était alors en bonne santé. La maison de rapport... rapportait. Si les locataires gémissaient sur la dureté des temps, les propriétaires se frottaient joyeusement les mains. Rien de bien nouveau.

Ci-dessus du trouver sympathique l'éloquence de la location. Il tirait des maisons dont il était propriétaire un revenu annuel de quatre-vingt mille sesterces.

Sans doute, en donnant au sesterce la valeur qu'il dut alors avoir — car cette monnaie a varié avec les époques — nous sommes encore loin des prix actuels, mais le confortible mo dernis se doit payer. Le téléphone, l'électricité, le gaz, le chauffage central et l'ascenseur n'étaient pas encore compris sur la note.

Les propriétaires romains d'il y a deux mille ans ne différaient pas sensiblement cependant dans la conception de leurs immeubles du propriétaire de 1914.

Ils eurent, comme ce dernier, l'idée de faire monter leurs revenus en faisant monter leurs étages. Le gratte-ciel naquit dans la Rome impériale avant d'avoir poussé, dans les conditions intensives que vous savez, sous le ciel américain.

On comptait alors 1,790 hôtels particuliers, 46,000 immeubles à appartements. Auguste et Néron s'inquiétèrent des proportions excessives des maisons. Ils intervinrent pour limiter leur hauteur, interdire les constructions s'élevant à plus de vingt mètres.

Un préfet de la Seine qui règle les dimensions des maisons sur l'avenue des Champs-

Le Mystère de Landerneau

Hier matin, M. Marie, armurier à Landerneau, a été entendu par le juge d'instruction à qui il a certifié que le revolver qu'on lui a soumis est bien semblable à celui qu'il avait vendu à M. Pierre.

L'ingénieur, introduit dans le cabinet du magistrat, a également certifié que l'arme qu'on lui présentait lui paraissait pareille à celle qu'il avait achetée.

M. Feillard, défenseur de l'inculpé, qui a demandé l'examen de la comptabilité de la Grand-Palud, veut établir que les bénéfices

— Pourquoi ? — Regarde les traits de Cyrienne. Le visage de la jeune fille venait de subir une transformation complète : il rayonnait de joie et travaillait avec une charmante naïveté le sentiment dont elle était pénétrée.

Albert était près d'elle et réclamait en s'inclinant la promesse qui lui avait été faite.

— Enfin ! dit Gontran enchanté. Cyrienne laissa tomber sa petite main gantée de blanc dans celle d'Albert et celui-ci partit, avec elle à la recherche de son vis-à-vis.

Un instant après, la jeune fille était au comble de ses vœux : elle dansait.

Elle avait, en dansant, une grâce naïve, innée, toute naturelle, qui se mariait parfaitement avec le charme candide de toute sa personne et dont Albert demeurait émerveillé.

— Mon Dieu ! Mademoiselle, lui dit-il pendant un temps de repos, Mme de Clamareins m'avait parlé du charme que vous mettez dans votre danse comme en toute chose, mais j'avoue que je suis... — Oh ! Monsieur, interrompit Cyrienne avec un mélange de finesse et de timidité, je suis bien qu'un jeune homme se croit toujours tenu de faire des compliments à sa danseuse, mais je vous assure que cela m'embarrasse beaucoup, que je ne trouve aucun plaisir à entendre parler de mes yeux ou de ma figure, et que j'aimerais bien mieux causer d'autre chose, si cela vous est égal.

— Je ne crois pas, dit vivement Marcel.

déclarés à l'enregistrement par M. Cadion étaient inférieurs à ceux qui étaient réalisés. Comme c'était l'ingénieur Pierre qui tenait la comptabilité de l'usine avec M. Cadion, seul ce dernier qui donnait à son ingénieur des ordres pour ramener les gains au chiffre qui lui convenait, connaissait le total exact des bénéfices. L'ingénieur avait, d'après son contrat, un pourcentage d'un et demi sur les bénéfices, ne pouvait le toucher sur la totalité des gains que du vivant de M. Cadion.

La défense tire de ce fait un argument en faveur de l'inculpé, car, dit-elle, celui-ci ne pouvait désirer et provoquer la mort de son patron.

LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

12 Pages 5 Centimes 12 Pages

Tous les Mercredis

Le sommaire du numéro de cette semaine est une édifiante preuve de l'intérêt de cette publication dont la vogue s'accroît toujours.

Nous y trouvons en effet une nouvelle fantaisie de Haye, l'Œuf de Pâques, puis d'hilarantes histoires agrémentées d'images comme Les Cloches élanées revenues, Les deux planches, Les grandes chasses de Lappi-Monpelo, Les tribulations de bébé, 3 ans à moitié 70 ; Barababé chien touffu, Les wafis tricolores, Le Pouvoir, Les wafis d'austrache, Singulier Corrida.

En outre de contes, nouvelles, recettes et jeux d'esprit, ce journal publie encore deux romans comiques : Le Seigneur de Castelmonpelo et sa famille, Les héroïques exploits de Séraphin Lacouche ; des romans dramatiques : Le Dompneur, le Rocher du Mort, Un Drame au fond des eaux, Rita la Tzigane.

Très prochainement, Le Petit Havre illustré commencera la publication de Marie-Rose, grand roman inédit par Michel Zevaco, et Pivoins avec sa chambre.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 8 avril, 11 h. 15.

Extrêmes barométriques 60 millim. à Biarritz, 747 millim. à Dunkerque. Dépressions Nord Europe et Golfe Gènes. Temps probable : vent d'entre Ouest et Nord, éclaircies, averses, baisse de température.

AU HAVRE (Centre de la Ville)

A midi..... 75 + 43

A minuit..... 760 + 40

PAR-CI, PAR-LÀ

Au Temps d'Auguste

Il est toujours aimable de se replonger un peu dans le passé, surtout quand on ramène quelques impressions optimistes qui font sentir moins vive l'éprouve du temps présent.

Sachons donc gré à M. Homo, le savant professeur de la Faculté de Lyon de nous avoir fait connaître ces jours-ci par sa communication à l'Institut que la Rome antique a connu, tout comme nous, les ennuis de la vie chère et passa, tout comme nous, par la crise des loyers.

Le futur vainqueur de Mithridate, Sylla, oubliait volontiers dans les plaisirs de l'amour, les préoccupations de la guerre. Il avait en un coin discret un garçonnière qu'il payait trois mille sesterces.

Le bâtiment était alors en bonne santé. La maison de rapport... rapportait. Si les locataires gémissaient sur la dureté des temps, les propriétaires se frottaient joyeusement les mains. Rien de bien nouveau.

Ci-dessus du trouver sympathique l'éloquence de la location. Il tirait des maisons dont il était propriétaire un revenu annuel de quatre-vingt mille sesterces.

Sans doute, en donnant au sesterce la valeur qu'il dut alors avoir — car cette monnaie a varié avec les époques — nous sommes encore loin des prix actuels, mais le confortible mo dernis se doit payer. Le téléphone, l'électricité, le gaz, le chauffage central et l'ascenseur n'étaient pas encore compris sur la note.

Les propriétaires romains d'il y a deux mille ans ne différaient pas sensiblement cependant dans la conception de leurs immeubles du propriétaire de 1914.

Ils eurent, comme ce dernier, l'idée de faire monter leurs revenus en faisant monter leurs étages. Le gratte-ciel naquit dans la Rome impériale avant d'avoir poussé, dans les conditions intensives que vous savez, sous le ciel américain.

On comptait alors 1,790 hôtels particuliers, 46,000 immeubles à appartements. Auguste et Néron s'inquiétèrent des proportions excessives des maisons. Ils intervinrent pour limiter leur hauteur, interdire les constructions s'élevant à plus de vingt mètres.

Un préfet de la Seine qui règle les dimensions des maisons sur l'avenue des Champs-

— Pourquoi ? — Regarde les traits de Cyrienne. Le visage de la jeune fille venait de subir une transformation complète : il rayonnait de joie et travaillait avec une charmante naïveté le sentiment dont elle était pénétrée.

Albert était près d'elle et réclamait en s'inclinant la promesse qui lui avait été faite.

— Enfin ! dit Gontran enchanté. Cyrienne laissa tomber sa petite main gantée de blanc dans celle d'Albert et celui-ci partit, avec elle à la recherche de son vis-à-vis.

Un instant après, la jeune fille était au comble de ses vœux : elle dansait.

Elle avait, en dansant, une grâce naïve, innée, toute naturelle, qui se mariait parfaitement avec le charme candide de toute sa personne et dont Albert demeurait émerveillé.

— Mon Dieu ! Mademoiselle, lui dit-il pendant un temps de repos, Mme de Clamareins m'avait parlé du charme que vous mettez dans votre danse comme en toute chose, mais j'avoue que je suis... — Oh ! Monsieur, interrompit Cyrienne avec un mélange de finesse et de timidité, je suis bien qu'un jeune homme se croit toujours tenu de faire des compliments à sa danseuse, mais je vous assure que cela m'embarrasse beaucoup, que je ne trouve aucun plaisir à entendre parler de mes yeux ou de ma figure, et que j'aimerais bien mieux causer d'autre chose, si cela vous est égal.

— Je ne crois pas, dit vivement Marcel.

calme, mais un peu tremblante et en rougissant beaucoup.

Albert la regarda avec surprise et remarqua qu'il y avait autant d'intelligence que de candeur sur cette charmante tête.

— Bon ! pensa-t-il, elle fait un grand effort pour surmonter sa timidité et me dire sa pensée, mais enfin elle l'a dite et me voilà prévenu de n'avoir pas à la prendre pour une petite sottise incapable d'entendre ou de dire autre chose que des banalités.

Il reprit en changeant de ton : — Eh bien, je partage entièrement votre avis, Mademoiselle, il vaut mieux causer, d'autant que nous sommes déjà de vieilles connaissances. Je ne vous vois pas aujourd'hui pour la première fois, Mademoiselle. Il y a quelque temps déjà, c'était la veille de Noël... — L'avant-veille, Monsieur, fit Cyrienne presque à voix basse.

— Quoi ! Mademoiselle, vous vous souvenez ? s'écria Albert très ému. La jeune fille devint rouge comme un coquelicot et resta quelques instants sans pouvoir parler.

— Je n'aurais pas dû me souvenir, je le sais, Monsieur, dit-elle enfin sans oser lever les yeux sur Albert, mais c'est que... ça n'aurait pas été honnête de ma part.

— Que voulez-vous dire, Mademoiselle ? demanda Albert, cherchant la signification de ces paroles.

— Eh bien, Monsieur, nous avons à vous faire une restitution et... pour vous en parler, il fallait bien me souvenir que je vous avais vu.

— Une restitution à moi, Mademoiselle !

Elysées, n'a donc rien inventé. Il s'est borné, sans le savoir peut-être, à faire son petit Auguste. Les proportions autorisées sont seulement plus amples que celles du temps de la Rome impériale. C'est dans la logique des choses présentes : tout augmente.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

2<sup>e</sup> Circonscription du Havre

Comité d'Action Républicaine du 6<sup>e</sup> Canton

Les membres du Comité d'Action républicaine du 6<sup>e</sup> Canton sont invités à se réunir aujourd'hui 9 avril, à

Epaves

On télégraphie de Mullion, 6 avril. — Huit barriques de bois partiellement brûlées se sont échouées à Mullion.

Pénible Traversée

Le vapeur B.-F. commandé par le capitaine Cadorel, quitta Le Havre, jeudi 2 avril à 3 h. 45 du soir, avec un complet chargement de diverses marchandises dont une pontée considérable en barres et boîtes de fer, des caisses et bidons de pétrole à destination de Cherbourg.

Le départ du Havre eut lieu par temps brumeux et vers 9 heures du soir, le capitaine aperçut des rochers par bâbord, il fit machine en arrière à toute vitesse et réussit à une échouée. Le navire s'échoua et prit de la gîte sur tribord.

Le capitaine fit mettre une embarcation à la mer. On sonna dans la cale et il fut constaté qu'aucune voie d'eau ne s'était déclarée.

Vers 9 h. 1/2, le navire se redressa, le capitaine lit mettre à l'eau le balancier de tribord avec laquelle il dirigea une amarre sur l'ancre à jet pendant que la machine faisait machine à l'arrière lentement, le navire obéit et fut déséchoué sans secousse et sans difficulté. L'ancre à jet et les embarcations furent rembarquées et le navire put se remettre en marche après avoir refait le joint de la pompe alimentaire.

Le capitaine n'ayant pu échouer par le tribord de la tourelle de Monard.

Le 3 avril à 2 h. 40 la brume se dissipe, on pompe et sonde fréquemment le navire ne fait pas d'eau.

Le B.-F. double Barleur et arrive le 3 avril au port de commerce. Le capitaine faisant des réserves sur le chargement a déposé son rapport au tribunal de commerce.

Le Cadocis (Ch.) 6 sept. 1913. Il n'y a que depuis que je prends des bonnes Pileuses Suisses que je me trouve soulagé. J'avais essayé auparavant tous les remèdes contre la constipation. Noorr. (Sig. lég.)

Faits Divers

Deux Tapageurs

En exécutant une ronde nocturne, les agents cyclistes Fremont, Biondel et Lecorrier arrivèrent, rue Gustave-Lamier, lorsqu'ils entendirent le bruit d'une vitre qu'on brisait du côté de la rue Bazan.

S'étant dirigés de ce côté pour voir ce qui s'y passait, les agents rencontrèrent M. Albert Doutréau, âgé de 42 ans, boulanger, demeurant rue Bazan, 55, et ses deux commis, Joseph Eudeline, 23 ans, et Georges Souday, 16 ans.

Les trois hommes étaient en émoi à la suite d'actes de violence dont ils venaient d'être victimes.

Vers quatre heures, en effet, deux garçons boulangers, nommés Alfred Noël, âgé de 19 ans, et Fernand Gille, âgé de 18 ans, habitant tous deux à Rouelles, étaient venus interrompre les employés de M. Doutréau jusque dans leur journal et pendant des motifs très graves cherchant à braver le patron de la boulangerie était intervenu en entendant le tapage des deux intrus et les avait mis à la porte.

Mécontent de cette sortie, Noël, s'en allant, tira un coup de revolver dans une fenêtre de la boulangerie et brisa une vitre.

Comme les deux tapageurs n'étaient pas satisfaits de leur résultat, ils firent à leur recherche et les rejoignirent place Gambetta pour les conduire au poste de police de la rue des Drapiers.

Noël a reconnu avoir tiré un coup de revolver, mais sans avoir l'intention de blesser quelqu'un.

L'arme a été confisquée. Après procès-verbal, liberté leur a été rendue à tous deux.

Nous entrons en pleine période électorale et les questions de premier plan ne manquent pas à l'heure actuelle.

Un candidat avisé a déjà parodié le bon roi Henri et, dans une récente conférence, il a dit : « Je vous promets... de faire l'impossible pour que chacun puisse toujours » prendre son Dubonnet quotidien.

Appréhensions de la droite à la gauche, l'indépendance n'était composée que de Dubonnetistes.

Les Foulais sont partis. Durant toute la journée d'hier, da nombreux curieux ont stationné sous la tente où la troupe de nègres campait après avoir passé la nuit à bord du steamer Amiral-Duperré qui les avait apportés du Sénégal.

Les passants s'arrêtaient intéressés par les faits, gestes et attitudes des Africains, leurs accoutrements bizarres. La plupart d'entre eux, ayant déjà participé à des exhibitions, parlaient quelques mots de français ; ils causaient avec les passants. Pendant ce temps, certains jouaient, mangeaient. Des femmes, avec leur enfant sur le dos, consultaient d'autres femmes fumant la pipe.

À cinq heures et demie du soir, la tribu quitta la tente pour la gare. Sur trois camions furent chargés les bagages et les matériaux, nattes, bambous, etc., destinés à construire leurs cases. Pendant que plusieurs des Foulais se hâtaient sur ces voitures, les autres prenaient place dans deux cars de la Compagnie des Tramways qu'on avait réservés pour eux au terminus de la ligne des Grands-Bassins.

Par le train de 10 heures du soir ils ont gagné Paris. Ils doivent débiter samedi au Jardin d'Acclimatation.

La Photographie Economique. Les amateurs que cette question intéresse et qui désirent se perfectionner en photographie doivent visiter les Magasins de M. Facaille, gérant de la Lunette d'Or, 33, rue Thiers, car ils y trouveront les derniers nouveautés en appareils de toutes marques. De plus les plaques et fournitures sont vendues aux prix de réclames des grands magasins de Paris.

Dépôtaires des marques Véroscope Richard, Hermagis, Rietzschel.

Une Grue renversée. Hier matin, vers 8 heures, le steamer Longwood, commandé par le capitaine Pouché, qui se trouvait au quai de Pondichéry le long du hangar 6.

Afin de prendre les dispositions pour les opérations de déchargement, une locomotive poussait une rame de quatre wagons le long du quai.

L'un des wagons vint brutalement heurter le montant du portique d'une des grues hydrauliques de 1,250 kilogrammes de la Chambre de Commerce.

Sous le choc, cette grue qui porte le numéro 25, fut déportée de ses rails ; l'autre montant du portique ayant dépassé le bord du quai, le lourd appareil bascula vers le bassin. Fort heureusement, le Longwood était amarré au plus près et retint la grue qui, sans cette circonstance, eût infailliblement été au fond du bassin.

Dans l'après-midi, la grue a pu être remise en place.

Le plus Grand Assortiment de CHEMISES Fantaisies, dans toutes les encouleurs. Le plus beau choix de Cravates et Faux-Cols.

CHEZ A. BRUN Chemisier, 68, rue de Paris en face le Printemps.

LE HAVRE LA NUIT

Une Femme frappée à coups de battonnette

Un peu après dix heures, hier soir, effectuait une ronde dans le quartier Notre-Dame, des agents cyclistes apercevaient une femme affaissée à l'angle des rues Bazan et du Docteur Bolet.

Comme ils l'interpellaient, cette femme, qui leur parut être prise de boisson, leur déclara qu'elle avait été frappée à coups de battonnette par un soldat.

Is la conduisirent à la pharmacie Goincère où, après un premier pansement, elle fut, sur l'avis du praticien, envoyée en voiture à l'Hospice Général.

La linterne de service releva les traces de quatre blessures, deux aux reins et deux à la cuisse gauche ; l'une intéressant le rein droit semble être assez grave ayant atteint l'arrière.

M. Baldini, commissaire de police de permanence, aussitôt informé de l'événement, se rendit dans cet établissement pour y recueillir la déposition de la blessée.

Celle-ci déclara s'appeler Berthe Duros, épouse Boivin, âgée de 29 ans, sans profession, et demeurant 38, rue des Remparts. Connue également sous le nom de Madeleine Leraire, elle habite rue de l'Arseuil.

Elle raconta au commissaire qu'en passant rue Jean-Baptiste elle avait rencontré, devant l'école, un individu qui, à brûle-pourpoint, lui dit : « Ah ! te voilà » et dégainant aussitôt son épée-battonnette, lui en porta plusieurs coups et prit la fuite.

Ce militaire, qu'elle affirme ne pas connaître, lui a semblé, selon ses souvenirs quelque peu connus, être revêtu d'une capote verte avec des épaulettes jaunes ou vertes.

Les agents cyclistes ainsi que le service de la Sûreté ont été immédiatement envoyés à sa recherche. On pensa, d'après les indications fournies par la blessée, qu'il s'agit d'un chasseur à pied ou d'un soldat de l'infanterie ou de l'artillerie coloniales.

M. Gibert, commissaire de police par intérim de la 2<sup>e</sup> section, pourvu l'enquête de cet étrange attentat.

Un Escroc. Un individu de mise élégante, et se disant clerc de notaire, tenta d'escroquer depuis quelques jours les habitants de notre ville en se présentant au nom d'une étude pour annoncer un héritage, qui naturellement n'existe pas. Mais il demanda aussitôt, afin de réaliser, une provision pour acquitter certains droits. C'est ainsi qu'il réussit à escroquer une somme de 150 francs à une habitante du quartier des Gobelins. Aussi mettons-nous nos lecteurs en garde contre de pareils agissements.

Importante Mise en Vente de vêtements, tout faits pour hommes et enfants. Costumes pour Dames, genre exclusivement tailleur, dans tous les genres et dans tous les prix.

Voilà particulièrement nos étalages. Bien examiner nos vêtements et comparer nos prix.

MAISON M. NOËL

5 et 7, place de l'Hôtel-de-Ville. — Le Havre

AVIS. Monsieur Auguste LEBELLIER, informe le public qu'il est propriétaire de l'Hôtel Le Jardin d'Été, 17, rue de Saint-André, et qu'il se tient à la disposition du public pour Noëts, Repas de première Communion, Banquets, etc., etc., Salle de 100 couverts remise à neuf.

Cave cuisinier, M. Marcel Baquet. Cave renommée. Prix modérés.

La Fugue d'un Havrais. Dans l'après-midi, hier, un jeune homme de 19 ans, nommé Jacques Hervé, qui était parti de la gare du Havre, sans billet, pour se rendre à Paris espérant pouvoir descendre avant l'arrivée par passer en fraude.

Il essaya donc de sauter du train, mais il avait compté sans la vitesse encore très grande du convoi et il roula sur la voie. Dans sa chute il se blessa gravement à la tête et fut soigné à la gare Saint-Lazare avant d'être remis à la disposition du commissaire spécial.

Nos Modèles pour Dames, Messieurs, Enfants, Fillettes et Garçons sont en UNIFORMES comme Chic, Perfection et Chaussant.

Les PREMIÈRES Nouveautés. Prix sans Rival. Prime à tout acheteur et distribution de Timbres du Commerce Havrais.

Desmoulins chausse bien. 11, Rue Thiers (Télep. 10.33)

Les Interdits de Séjour. Notre ville lui étant interdite à la suite d'une condamnation prononcée par le Tribunal correctionnel du Havre, le 22 janvier 1913, le nommé Léon-Paul Hucoumat, âgé de 31 ans, commut une imprudence en y venant séjourner, car les agents de la sûreté l'ont arrêté et révoqué le reconcoment et l'arrêteront mardi.

Egalement pour la même cause, Marguerite Vandenberghe, âgée de 34 ans, à laquelle le Havre est interdit pour 20 ans, à la suite d'une condamnation de la Cour d'assises, du 5 février 1901, a été arrêtée par les agents Levasseur et Lemaitre.

M MOTEL. BOUTIER, 52, rue de Paris-17, R. H. — Havre

THÉÂTRES & CONCERTS

Théâtre-Cirque Omnia. CINEMA OMNIA PATHÉ

Aujourd'hui jeudi, en matinée à 3 heures, en soirée à 9 heures, représentations du magnifique programme de la semaine, avec le grand film en 4 parties, La Jeunesse de Jeanne d'Arc, le célèbre roman de Poussin du Terrail, interprétés par les grands artistes des théâtres de Paris.

Le programme est complété d'une grande scène comique en deux parties, N'embarquez pas votre Bonne, scène de Max Linder, jouée par l'auteur, l'Indoustan anglais, Saint-Cloud, Boireau et son appareil électrique, Fourmilier aux Tropics, et par les dernières actualités du Pathé-Journal.

Bureau de location ouvert de 10 heures à midi 1/4 et de 4 h. 1/2 à 6 heures.

Tous les soirs, à la sortie, service spécial de tramways.

Folies-Bergère. Rien de plus gai, rien de plus hilarant que le spectacle des Folies-Bergère.

Le vaudeville militaire La Patate est bien fait pour divertir le plus morose et tous sont heureux d'applaudir l'excellent artiste qui est DELPIERRE dans le rôle de Pitanché.

Ordre du spectacle : 1<sup>re</sup> partie. — Concert. 2<sup>e</sup> partie. — Concert et adieux des 5 Claquets. 3<sup>e</sup> partie. — La Patate.

GRAND CINÉMA GAUMONT

Aujourd'hui jeudi 9 avril, matinée à 2 h. 3/4, soirée à 8 h. 3/4. Magnifique programme de cinématographie :

AU PAYS DES LITS CLOS. Scène Bretonne. Grand drame de la série artistique Gaumont.

LA MAIN DANS L'OMBRE. Dramatique, interprété par les meilleurs artistes des Théâtres Gaumont.

Le Champion du Trombone. Le film le plus comique présenté à ce jour.

Salle des Fêtes de l'Eure. Patronage Laïque Havrais. Aujourd'hui, à 8 heures, aura lieu la dernière matinée scolaire de la saison.

Programme : Sous la Bannière étoilée, grand drame américain ; Course de vaches landaises, document ; Apprenti cowboy ; Boireau, empêcheur malgré lui ; Rouen, le Musée de la Normandie ; Dintout de Manville et l'Abolition de l'esclavage ; Entente cordiale par Frazzini et Max Linder.

Une grande tombola gratuite comprenant 80 jolis lots offerts par les Amis de l'œuvre terminera cette séance.

Cercle d'Études Musicales. Cette Société que dirige M. Van Hoerde, donnera samedi soir, de 9 heures à 10 h. 1/2, dans les salons de l'Hôtel Frascati, une audition musicale d'œuvres symphoniques.

Les amateurs seront heureux d'aller entendre notre jeune philharmonie dans un programme des mieux choisis.

BRASSERIE TORTONI

Menu du VENDREDI-SAINT. A l'occasion du Vendredi-Saint un menu maigre composé avec le plus grand soin et d'une très grande variété sera servi par la Brasserie Tortoni.

M. Forestier, l'aimable propriétaire, prie les gourmets de vouloir bien maintenant retenir leurs tables et il fait savoir que l'orchestre G. S.M.T., sous la direction de M. Huot, jouera pour le déjeuner, de 11 h. à 2 h. 1/2.

TIRAGES FINANCIERS. Du 6 AVRIL 1914.

Crédit Foncier de France. Foncières 1909. Le numéro 507,383 gagne 100,000 francs.

Le numéro 250,823 gagne 10,000 francs. Les 10 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

32,503 | 211,019 | 478,242 | 478,802 | 483,500 | 505,163 | 520,387 | 532,018 | 534,839 | 535,507

507,999 | 538,807 | 581,910 | 432,189 | 439,285 | 471,938 | 494,122 | 499,857 | 471,827 | 526,430

126,198 | 512,012 | 571,778 | 595,000 | 605,530 | 611,038 | 626,295 | 701,749 | 708,991 | 714,722

723,610 | 781,023 | 819,216 | 826,339 | 834,071 | 907,313 | 1,019,090 | 1,048,231 | 1,054,415 | 1,060,504

1,083,631 | 1,145,588 | 1,146,054 | 1,155,653 | 1,155,762 | 1,164,938 | 1,208,709 | 1,265,641 | 1,322,260 | 1,330,611

1,337,659 | 1,387,323 | 1,389,238 | 1,389,733 | 1,391,004

Obligations communales de 500 fr. 2,60 0/0, 1899. Le numéro 137,240 gagne 100,000 francs.

Le numéro 20,610 gagne 25,000 francs. Le numéro 93,919 gagne 5,000 francs.

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

12,751 | 135,917 | 239,374 | 327,589 | 359,889 | 403,871 | 423,212 | 427,463 | 434,813 | 435,507

439,163 | 439,807 | 481,910 | 432,189 | 439,285 | 471,938 | 494,122 | 499,857 | 471,827 | 526,430

576,257 | 514,514 | 488,059 | 481,169 | 331,400 | 311,958 | 481,420 | 74,382 | 253,891 | 271,431

430,839 | 494,040 | 191,663 | 218,789 | 248,769 | 404,040 | 19,480 | 451,030 | 214,235 | 368,572 | 409,618

2,878 autres numéros ont été appelés au remboursement au pair.

UNE BONNE CHASSE. C'est celui que firent le 14 mars dernier les sieurs Joseph Fatras, 23 ans, et André Ebran, 41 ans, à Berdeux-Saint-Clair. Ils rapportèrent tranquillement trois lapins dans un sac, lorsque deux gendarmes se dressèrent devant eux. Ils ne purent nier que les trois lapins provenaient d'une quinzième de cellets tendus à proximité et que nos deux braconniers venaient de visiter.

Si Fatras n'a que quelques condamnations, Ebran en réunit plus de trente, la plupart par délits de chasse.

Tous deux récoltent deux mois de prison et 200 francs d'amende.

LES EFFETS DE L'ALCOOL. Joseph Fatras, 27 ans, lorsqu'il a bu et qu'il causa du scandale, trouve que l'intervention d'un agent est des plus déplacées. Le Gavrill, vers 4 h. 1/2 du soir, il se livrait aux pires excentricités dans la rue de la Halle. Survint l'agent Cocheril, lequel fut salué par une bordée d'insultes.

Arrêté, Paris fit une rébellion acharnée. Il est condamné à un mois de prison et cinq francs d'amende.

ACHETER ses MEUBLES AUX MÉRINOS. C'est s'assurer : Le MAXIMUM DE QUALITÉ PAR LE MINIMUM DE PRIX.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sainte-Adresse. Comité républicain démocratique. — Les membres du Comité républicain démocratique sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu dimanche 12 avril, à 8 heures, au soir, lieu de réunion, café du Manoir, Carreau.

Sanvic. Tentatives de vol. — M. Raoul Talloche, contre-maître bricoleur chez M. Desmoulins, rue de Saint-Jouin, a été notifié plainte à la gendarmerie de Sanvic contre un nommé Gaston Pary, ouvrier aux travaux du port, habitant le Havre, lequel avait pénétré dans la briqueterie et tenté de s'en aller en emportant cinq planches d'une valeur d'environ 10 francs. Il fut forcé d'abandonner ce butin et le contraignit à fournir son état civil.

La gendarmerie du Havre continuera l'enquête.

Graville-Sainte-Honorine. Affichage électoral. — Les emplacements réservés à l'affichage électoral sont :

1<sup>o</sup> Rue en face l'Hôtel de Ville, contre la palissade située au Sud de l'Hôtel des postes ;

2<sup>o</sup> Route Nationale, contre la maison portant le n<sup>o</sup> 135 et la maison portant le n<sup>o</sup> 137 (ces deux numéros ne forment qu'un seul et même emplacement) ;

3<sup>o</sup> Route nationale, contre le pignon Est de la maison portant le n<sup>o</sup> 133 ;

4<sup>o</sup> Boulevard de Graville, contre le mur de clôture situé en face le n<sup>o</sup> 2 de la même rue ;

5<sup>o</sup> Rue Ernest-Lefèvre, contre le mur situé entre les n<sup>os</sup> 34 et 36 ;

6<sup>o</sup> Boulevard de Graville, contre le mur de clôture Rogeret, n<sup>o</sup> 124, ancien n<sup>o</sup> 536 ;

7<sup>o</sup> Boulevard Sidi-Carouf, contre le mur situé à l'Est du n<sup>o</sup> 112 (ex-Leroux) ;

8<sup>o</sup> Groupe scolaire des Neiges, contre le mur de clôture de la rue de la République ;

9<sup>o</sup> Rue André-Gazavan, contre hangar situé après n<sup>o</sup> 8 ;

10<sup>o</sup> Rue des Ecoles (Acacias), contre bâtiment des pompes à incendie de la commune de police ;

11<sup>o</sup> Rue des Acacias, contre le mur des Acacias, à l'Ouest de la Salle des Fêtes ;

12<sup>o</sup> Rue des Acacias, contre pignon maison Crespin, situé n<sup>o</sup> 8.

Amicale des Acacias. — Section de l'Est : Dans sa réunion du 5 avril dernier, le Bureau de l'Amicale des Acacias a décidé qu'à partir du dimanche 12 avril il sera tenu une séance au pair de ses versements aura lieu, à chaque séance de 10 h. à 11 h. au café de la carabine en vue d'un prochain concours.

Etat-Civil. — Naissances. — Du 26 mars : Marie Roussin, 76, rue des Prés-Colombes ; Georgette Lemerchard, 26, rue de la Mare-aux-Soules. — Du 27 : Bernard Hiermann, 226, rue du Bois-aux-Coches ; René Leroy, rue Alb.-Agassiz, 20. — Du 28 : Simone Pecard, au port 5 ; Henriette Hébert, rue Héliepierre-Agassiz, 27. — Du 1<sup>er</sup> avril : Elisabeth L'Éclat, impasse d'Alsace, 44 ; Odette Eugène, 11, rue de la République ; Roger Tassinier, rue du Bois-aux-Coches, 60.

Publications de Mariages. — Marius Cressent, peintre en lettres, rue Nationale, 57, et Germaine Choisy, couturière, rue de Bordeaux, 41, au Havre ; Maurice Honorville, électricien, rue d'Épéménil, au Havre, et Blanche Gelle, sans profession, rue des Acacias, 107.

Décès. — Du 25 mars : Alfred Rousselin, 27 ans, employé au bureau de l'Est ; Aimée David, impasse Collet, 38 ans. — Du 26 : Désiré Hervot, 65 ans, ecclésiastique de l'abbaye. — Du 27 : Georgette Duhamel, rue d'Alsace, 43. — Du 28 : Augustin Sargent, 57 ans, rue Pasteur, 42 ; Albert, veuve Léon, 82 ans, rue de la République, 39. — Du 29 : André Vallin, 43 ans 1/2, rue Nationale, 181 ; Théophile Berthou, 28 ans, route Nationale, 8. — Du 1<sup>er</sup> avril : Louis Robert, 63 ans, cité Hélicard, 8 ; Hortense Leclerc, veuve Malais, cité Hélicard, 2. — Du 2<sup>o</sup> : René Vallin, 28 ans, route Nationale, 181 ; Auguste Poiret, 45 ans, rue des Chantiers, 436 ; Lucienne Penhoile, 1 mois, fort de Falaiseau. — Du 3<sup>o</sup> : André Dumont, 73 ans, rue Nationale, 44. — Du 4<sup>o</sup> : Robert Guenier, 9 mois, rue de la Vallée, 97.

Motivilliers. — Le paiement de l'alloction mensuelle aux vieillards, infirmes et incurables, aura lieu à la mairie samedi prochain, 11 avril, à 4 heures du soir.

Harfleur. Cheval emporté. — Mardi, vers onze heures trois quarts, un cheval conduit à la longe par un jeune homme, arrivait par la rue de la République lorsqu'il eut peur et partit au grand galop.

Il a été arrêté par la grille du château de Harfleur. M. Ducloux, adjoint au maire d'Harfleur qui s'était jeté à la tête de l'animal emporté.

M. Victor Guérier, deuxième adjoint, et Leconte, maire de Harfleur, ont été appelés à la gare de Harfleur, où ils ont vu le cheval conduit par M. Ducloux.

Mannevillelle. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le 1<sup>er</sup> avril 1914, sous la présidence de M. Moine Lecolte, maire de Mannevillelle.

Séance tenue, le Conseil délibère sur les questions suivantes :

1<sup>o</sup> Réparations à la salle des fêtes du presbytère ;

2<sup>o</sup> Assistance aux vieillards, révision des listes ;

3<sup>o</sup> Assistance aux familles nombreuses, révision des listes ;

4<sup>o</sup> Assistance aux femmes en couches, révision des listes ;

5<sup>o</sup> Lieux d'affichage électoral.

Bureau d'assistance. — Il a été délibéré sur l'installation de M. Edmond Muzo, membre nommé par M. le préfet, et les motifs suivants :

Gruchet-Valasse

Actes de Courage. — Dans la liste des récompenses accordées pour actes de courage, nous relevons le nom de M. J. Duval, lieutenant commandant la subdivision des sapeurs-pompiers de Gruchet-Valasse, qui reçoit une lettre de félicitations.

Saint-Jouin-sur-Mer. Réunion du Conseil Municipal. — Samedi, à trois heures et demie du soir, le Conseil municipal de Saint-Jouin s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Louis Hesnard, maire, assisté de M. Edouard Dalabaye, adjoint. Étaient présents : MM. Pierre Greier, Paul Dufour, Ferdinand Paillette, Henri Brédet, Edouard Anouh, Fortuné Bellet, Théophile Grouier et Arthur Piedfort. Absent : M. Raymond Lemaître.

Le procès-verbal de la dernière séance après lecture est approuvé.

Le Conseil décide de faire modifier l'égoût qui se trouve à la jonction du chemin n<sup>o</sup> 111 et du chemin n<sup>o</sup> 3 ; dans cet égoût, il se forme souvent un amas de boues qui, en été, dégage une odeur infecte.

Après une longue discussion, le Conseil vote en principe l'ana-verse de l'eau de la source qui se trouve à la faïssée en face le village.

Le 1<sup>er</sup> mandat d'un ancien habitant de Saint-Jouin, fixé à Heuguesville depuis six mois et tendant à une démission au bénéfice de lui sur les familles nombreuses, est admis.

Deux femmes sont admises au bénéfice de la loi d'assistance aux femmes en couches.

À quatre heures et demie, l'ordre



M. et M<sup>me</sup> A. FAVEY, son fils; M. et M<sup>me</sup> E. BOUTIGNY, née DELAMARE; M. et M<sup>me</sup> Emile FAUVET, née Eugénie, Albert et Robert FAUVET et la famille prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au convoi, service et inhumation de Madame veuve DELAMARE née Amanda FORBÉ

Monsieur Louis SAUVAGET Chef Gueux de Senophore de la Chambre de Commerce de la Havre

Société des Sauveteurs de la Ville et de l'Arrondissement de la Havre

Monsieur Louis DEGLOS M. et M<sup>me</sup> Armand DEGLOS

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ELBEUF

GOVERNEMENT CHINOIS Emis de 300.000 Ohg. 5% or 1914 de 500 fr.

On ouserit sans frais chez DREYFUS NEVEUX & C

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

NOUVELLES MARITIMES Le st. fr. Saint-Pierre, ven. de Huelva, est arr. à Alicante le 6 avril.

EVÉNEMENTS DE MER ANNA. — Reykjavik, 6 avril. La goéle Anna, ven. de l'Islande, a été touchée par un iceberg en baie de Reykjavik, va faire réparer une voie d'eau qui s'est déclarée à bord.

Terre-Neuviens et Islandais Le châtlier Liberté, armateurs MM. Joly, Duhamel et Vasse était, dimanche soir, à Reykjavik; il lui restait 40 tonnes de sel; il a transbordé sur son chasseur B-tonette.

Le châtlier técampos Provence, est arrivé à Seydisfjord le 6 avril, avec 15,000 morues et 15,000 foux-poissous; il va prendre du charbon et transborder sa pêche sur son chasseur.

Reykjavik, 5 avril. — Sont arrivés ici aujourd'hui: châtlier Eglantins, de Pécamp; nav. Marie-G., cap. Gondron, ven. de Lisienne, avec sel.

Le nouveau temps est revenu, mais la pêche continue à être bonne en général.

OUVERTURE DES PONTS DU HAVRE Du 9 Avril 1914

Port du Havre Avril Navires Entrés ven. de 7 tr.-m. norw. Kong-Oscar-II, Olsen. Sans Gruz

Navires à Quai 8 Avril, à 5 heures du soir Bassin du Commerce

ADMINISTRATION DES POSTES — La dernière levée des correspondances pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Guatemala, Cuba, Guatemo, Costa-Rica, Equateur, Haiti, Saint-Pierre-Miquelon, Tahiti, les Iles Marquises, Guyanes françaises et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot La-Savoie sera faite au Havre, bureau principal, le 11 avril, à 4 h 30.

NOUVELLES MARITIMES Le st. fr. Saint-Pierre, ven. de Huelva, est arr. à Alicante le 6 avril.

ADMINISTRATION DES POSTES — La dernière levée des correspondances pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Guatemala, Cuba, Guatemo, Costa-Rica, Equateur, Haiti, Saint-Pierre-Miquelon, Tahiti, les Iles Marquises, Guyanes françaises et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot La-Savoie sera faite au Havre, bureau principal, le 11 avril, à 4 h 30.

NOUVELLES MARITIMES Le st. fr. Saint-Pierre, ven. de Huelva, est arr. à Alicante le 6 avril.

COMMERCES Le Havre, le 8 Avril. CAFÉS — Les cours du terme accusent, à trois heures et quart, une hausse de 50 centimes sur la veille, sauf pour juin et mars qui gagnent 25 centimes.

Cours à Terme des Cotons Publiés par la Caisse de Liquidation

MARCHÉS AUX BESTIAUX LILLEBORNE, mercredi 8 avril

PARIS, 8 Avril

Cabinet de M. Jules TOUPIOL ANCIEN LIQUIDATEUR - AGENT D'AFFAIRES 57, Boulevard de Strasbourg - HAVRE

PERDU UN TROU SRAU de 5 Clés, dont un ferrocé, environs Cales-Sèches à Hôtel de Ville.

NORMANDY-HOTEL D'INER du Vendre-Saint 5 Francs (Vin non compris).

POTAGES Crème Comédia - Bisous d'Ecrevisses Pâtés de Sole Normandy

ON DEMANDE de suite, un Ouvrier mécanicien connaissant à fond le travail de la bicyclette, payé 70 centimes l'heure, de préférence marié, et un Jeune Homme de 14 à 15 ans.

ON DEMANDE un Garde-Magasin pour garantir, comptant la maintenance des fournitures. — Inutile de se présenter sans sérieuses références. — Prendre l'adresse bureau du journal.

ON DEMANDE UN HOMME pour faire les courses et le nettoyage chez L. OBERT, 5, rue Edouard-Larue, Havre. (63252)

ON DEMANDE POUR BUREAU UN BON CHAUDRONNIER EN CUIVRE 7 fr. 50 par jour

CHAUFFEUR demande place mai-on bourgeoise. Bonnes références. Fait réparations. — Ecrire: G. J., au bureau du journal. (63272)

"AU CAP HAITIEN" Maison fondée en 1897 30, rue Lesueur, Le Havre

ON DEMANDE une Jeune Bonne non couchée, de 15 à 17 ans, présentée par ses parents. S'adresser bureau du Petit Havre.

ON DEMANDE une CUISINIÈRE de 20 à 25 ans. Sérieuses références exigées. Prendre l'adresse au bureau du journal. (6287)

ON DEMANDE une Forte BONNE pour faire le ménage et le service de Débit. S'adresser au bureau du journal. (62762)

LES COMPTOIRS NORMANDS demandent à louer au Havre De BEAUX MAGASINS bien situés

ON DEMANDE PAVILLON MEUBLÉ avec Jardin, vue sur la mer, pour septembre et octobre. — Ecrire bureau du journal T. G. O. 9.13 (62732)

IRREVOCABLEMENT JUSQU'AU JEUDI 9 AVRIL INCLUS ACHAT TRÈS CHER DE VIEUX DENTIERES

BOLBEC Grand Hotel de Pécamp Paul DURPOS, propriétaire CONFORT MODERNE, ELECTRICITÉ Chauffage central

CONSTIPÉS! PRENEZ PHTALÈNE Le meilleur laxatif, le meilleur purgatif

OCCASIONS 23, RUE THIERS, 23 - SANVIC 1 Bonne Voiture d'Enfant, 3 places, 15 fr.

L'Hôtel de Normandie Havre, par suite de transformations nouvelles et d'installations de lavabos à eau chaude et froide dans toutes les chambres, cabinets de toilette avec salle de bains particulière, etc. aura fin Avril, une quantité de Toilettes avec leur garniture à céder dans d'excellentes conditions. S'adresser à l'HOTEL. (6218)

CHAMBRE A COUCHER LOUIS XVI noyer frisé ciré

315 Francs Deux Modèles à choisir L. VASSAL 32, Rue de Normandie, 32 L'AVANCEMENT A DOMICILE

Lorraine Detriche 24 HP camion léger, remis à neuf, A VENDRE. S'adresser Gergo MOLON. 9.12 (6208)

VENTES PUBLIQUES COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE aux Enchères publiques D'un ÉLÉGANT MOBILIER

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE Le Vendredi 10 Avril, à 14 heures, au de Normandie, 309 Continuation de la Vente Mobilière, succession Amary.

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

VOITURES A VENDRE 1 grande voiture de livraisons. 1 petite voiture de livraisons. 1 coupé.

ENTREPOTS DUBUFFET 40, rue Just-Viel A VENDRE Pour cause de Départ

BICYCLETES D'OCCASIONS Entièrement revues et mises en état depuis 50, 60, 80 francs et au-dessus

BONNE OCCASION Très jolie Chambre Empire acajou ciré et marbre bronzé massifs, ornée d'une superbe armoire à glaces biscaïtes 3 portes, grand lit de milieu, sommier, table de nuit, valeur 900 fr.

A VENDRE DEUX BANNEAUX En bon état S'adresser 85, rue Emile-Renouf. (6302)

PRET s. signal, remboursable à volonté. Discretion. WOLF Boul. Beaumarchais, 85, PARIS 9.12 (6272)

JE CHERCHE dans le centre de la ville un Café-Billard et Tabaceries, prouvant un chiffre d'affaires, je désire mettre 15 à 20,000 fr. rien des agents d'affaires. Ecrire au bureau du journal, Tiemcen, 100. (6289)

Fonds de Commerce à vendre Affaire exceptionnelle - Santé EXCELLENT FONDS EPICERIE, DÉBIT, BRASSERIE

Joli Café-Tabac-Billard (coin), centre, A céder avec fonds, 15,000 fr. Ecrire: LÉON, (cafés), 8, rue Turbot, Paris. (6353)

Table of financial data: Valeurs Diverses, Obligations, Actions, etc. with columns for various values and dates.

Table of financial data: Valeurs Diverses, Obligations, Actions, etc. with columns for various values and dates.

Table of financial data: Valeurs Diverses, Obligations, Actions, etc. with columns for various values and dates.

Maladies d'Estomac AVIS

VOUS tous qui souffrez de l'estomac, du foie, du ventre, des reins ou des intestins, enfoncez-vous bien dans la tête qu'une seule boîte de Cachets de Cock vous guérira cent fois plus vite et plus sûrement que de longs mois de n'importe quel autre traitement.

En voulez-vous des preuves? Demandez à la Pharmacie des Poudres de Cock, à JEUMONT, de vous envoyer gratuitement des milliers de certificats de guérisons de maladies d'estomac guéries par les Cachets de Cock, alors que les autres remèdes n'avaient pu les guérir ou même les soulager, vous les recevrez aussitôt.

Sachez donc qu'il n'a jamais existé un remède aussi efficace que les Cachets de Cock pour guérir les maux d'estomac et que ce que les Cachets de Cock ne peuvent faire aucun remède ne peut le faire. Demandez-nous les preuves. C'est gratis.

Si vous souffrez de l'estomac, demandez donc à votre pharmacien une boîte de Cachets de Cock.

AVIS IMPORTANT. Exigez bien les véritables boîtes de Cachets de Cock à 2 fr. 50 la boîte et ne vous laissez pas mettre autre chose en remplacement.

CAVES GÉNÉRALES

Eaux-de-Vie d'Algérie

Table listing prices for various types of Eau-de-Vie d'Algérie, including trèfle bleu, trèfle rouge, and Fine d'Algérie in different quantities.

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse. Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs. Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures.

CYCLISTES DEMANDER au Grand Garage Georges Lefebvre

89 à 95, Cours de la République - HAVRE. Les Catalogues des Bicyclettes et Moto-cyclettes PEUGEOT et TERROT 1914 VOIR LES NOUVEAUX MODELES. PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

RAOUL MAIL Herboriste de 1<sup>re</sup> Classe

Son VERMIFUGE Pour ENFANTS

Rue Thiers, 76. Si vous avez des Enfants lymphatiques, ayant une croissance difficile, d'une santé délicate, ou prédisposés à la gourme ou à l'engorgement des ganglions.

MÈRES DE FAMILLE! Donnez-leur avant tout du SIROP LE DUC

TONIQUE, FORTIFIANT, DÉPURATIF DES ENFANTS. (A base d'extraits Iodo-Tannique, d'extraits de Quinquina jaune et de Glycérophosphate de Chaux).

Le Sirop Le Duc est le meilleur de tous les sirops des enfants, car il augmente leur appétit, fortifie leurs muscles et leurs nerfs, tout en agissant comme un dépuratif très actif.

DÉPOT GÉNÉRAL: GRANDE PHARMACIE DES HALLES CENTRALES HAVRE - 56, rue Voltaire, 56 - HAVRE.

VOIR et ESSAYER Garage DENIS 4, rue du Havre Sainte-Adresse

8 chx, 4 cyl., mot. Bellot, TORPEDO 3 places 4,250 fr.

SIGMA 10 chx 4 vitesses

Torpedo 4 places toute équipée: 5,900 fr. SIZAIRE & NAUDIN

JE DONNE tout acheteur à partir de 20 francs, une très jolie Bague Or contrôlée

Seule Maison du Havre s'occupant spécialement d'occasions et ayant un choix considérable en Magasin.

LELEU Téléphone 14-04

Toutes nos occasions sont remises complètement et vendues avec les mêmes garanties que les objets neufs.

PORTE-BOUTEILLES Egouttoirs - Porte-Fûts

V. TOUYA & A. BIARD 26, Rue Fontenelle (Téléphone 10-19)

MACHINE A RINGER LES BOUTEILLES Tire-Bouchons Américain

VANNERIE A. DRIEU 2 rue Jules-Lesne - Havre

DRAGES LYNX Teintures et Décolorations de YEUX

de G. CATTEZ Pharmacie-Chimie de la Classe CAUDRY (Nord). Les Drages LYNX sont conseillés pour fortifier le VUE, Netter l'optique, Yeux et organes annexes voisins, et comme complément adjuvant contre: Premièrement, l'Exophtalmie, l'Exophtalmie, l'Exophtalmie, l'Exophtalmie.

Poissonnerie Moderne

Télép. 2.11 - 58, rue Victor-Hugo, 58 - Télép. 2.11 Grand Assortiment de BELLE MARIÉE

POISSONS COMMUNS Carrelets, Moriaus, Vives, Rougets, etc. 0 fr. 50 le demi-kilog.

Homards, Langoustes, Crevettes, Bouquets Rocailles, Filets et Harengs saurs doux de Fécamp, Filets et Morues d'Islande Haddock et Kippers, Truites et Escargots vivants.

Livraisons à Domicile: J (5136)

FAIENCES - VERRERIES - PORCELAINES Articles de Ménage

SEVESSAND FRÈRES 25, rue du Général-Faidherbe

VERREterie SPECIALE POUR CAFES-DÉBITS Articles pour Charentiers - Pipes de terre anglaises 4.0.13.17.21.25.30c (5236)

MARGARINE "La PRIMROSE" Excellente pour la table Excellente pour la Cuisine

Est vendue dans tous les Quartiers du Havre DÉPOSITAIRE: A. LECANU 88, rue Jules-Le-Cesne - Téléphone 10.30 (7140)

LA CURE de PRINTEMPS

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année le Sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du Sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner. L'expérience a suffisamment prouvé que la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang, qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies; toutes les Maladies Intérieures de la Femme, les Accidents du RETOUR D'AGE, les Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, Congestions, etc.

Une Cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents maux que l'on évitera grâce à cette sage précaution.

La Jouvence de l'Abbé Soury, 3 fr. 50 le flacon dans toutes Pharmacies, 4 fr. 10 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé à la PHARMACIE MAG. DUMONTIER, à Rouen.

Notice contenant renseignements gratuits

A TITRE DE RÉCLAME Pendant les Agrandissements - Jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai prochain - LES CYCLES COVENTRY-RADCO

seront laissés à 165 FR Valeur Réelle 240 FR. Fournisseur de "L'UNION ÉCONOMIQUE"

MON TISSANDIER, 3, boulevard de Strasbourg - HAVRE

VOUS AUREZ DES BAS A VARICES

souples, fins, solides qui contiendront vos varices, vous empêcheront de souffrir, éviteront les ulcères variqueux et la phlébite.

DES BANDAGES POUR HERNIES

avec et sans ressorts, qui maintiendront parfaitement votre hernie, empêcheront l'étranglement, vous permettront de faire tous les travaux sans risque d'accident, de bandages qui ne vous fatigueront pas et ne vous feront pas souffrir.

DES CEINTURES VENTRIÈRES

tout élastique en tissu de première qualité, garanties contre toute malfaçon et tout aléa. Un salon d'essayage vous permettra de voir si la ceinture vous va bien.

Chez Camille SALACROU, spécialiste, 71, Rue Casimir-Delavigne, LE HAVRE. Demandez la Brochure illustrée qui vous sera envoyée GRATUITEMENT

Plus de TACHES de ROUSSEUR, Plus de MASQUE de GROSSESSE, Plus de RIDES PRÉCOCES,

Employez toujours avec SUCCÈS Le LAIT IRISO

PRIX: le Flacon, 2 fr. 80. Indispensable pour conserver la Fraîcheur et la Beauté du Teint. Il fait disparaître les taches de rousseur, les points noirs, le hâle provoqué par le soleil et l'automobile, le masque de grossesse, les rides précoces, etc., etc., en un mot, il conserve la Jeunesse du Visage, tout en lui donnant un parfum agréable.

EN VENTE: HERBORISTERIE PARISIENNE, 78, Rue de Paris - LE HAVRE -

BOIS

pour Maisonnottes, Cabanes et Tonnelles de Jardins, rabotés sur Demande, Plieux en chêne et planches pour Pals de clôture. VENTE au DÉTAIL

I. MIGRAINE & SES FILS

44, rue Beranger, au Havre et 31, Boulevard d'Harleur, à Gravelle. LIVRAISONS à Domicile, au Havre et Environs 8.9.1 (615)

Biens à Louer

A VENDRE OU A LOUER GRANDE PROPRIÉTÉ. Etude de M. Daniel RETOUT, notaire à Valmont (Seine-Inférieure), et de M. Paul BOUCHEZ, avoué, au Havre, 87, boulevard de Strasbourg.

A LOUER DE SUITE PAVILLON normande, rue Narcisse-Derouvois, 45, Sanvic. 8 pièces et dépendances, beau jardin, kiosque sur rue. DJ (8357)

A LOUER pour Pâques 1914 TERRAIN à usage de chantier avec hangar, d'une contenance de 1,400 mètres, rue Augustin-Nodding, 459. S'adresser chez M. PRENTOUT, 5, rue Ancelet. J (7815)

Biens à Vendre. Etude de M. Paul BOUCHEZ, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg.

Vente sur folle enchère SIMON. ADJUDICATION en l'audience des saisis immobilières du Tribunal civil du Havre, au Palais de Justice, boulevard de Strasbourg, le Vendredi 24 Avril 1914, à deux heures du soir, de:

1° Maison, divisée en deux locations, située à Boheuc, rue de la République, n° 33 et 35, louée pour partie à M. Tirard pour 3,600 francs, le 29 septembre 1910, moyennant 600 fr. par an, et pour partie à M. Semeur pour 6,000 francs, le 29 septembre 1910, moyennant 900 fr. par an.

Mise à prix: 4,000 fr. Pour renseignements, s'adresser à: 1° M. Paul BOUCHEZ, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg; 2° M. HOUZARD, avoué au Havre, 28, rue Naude; 3° M. AUBRY, notaire à Boheuc; 4° Au Greffe du Tribunal civil du Havre, où une expédition du cahier de charges est déposé.

A VENDRE rue du Havre République, 2<sup>e</sup> étage au-dessus des constructions pouvant être transformées en habitations et à la convenance des amateurs. S'adresser à M. ALPHONSE MARTIN, régisseur de biens au Havre, quai d'Orléans, 11 bis. J (3834)

Etude de G. ELOY, boulevard de Strasbourg, 106

PROPRIÉTÉ à vendre, en lots, rue Gustave-Brindeau, près les chantiers Humbert, comprenant maison à usage de commerce, petit immeuble servant d'habitation et terrain propre à construire avec façade de 9 m. sur 18 m. de profondeur. - Contenance totale: 505 m. c. (6385)

A VENDRE de gré à gré: 2 Pavillons à Sanvic, rue Gambetta, n° 9 et 11, avec grand jardin, tout près de l'Église et à proximité de 2 tramways. Libres de location. S'adresser à M. VIOLETTE, 124, boulevard de Strasbourg (6289) 9.13.17

Tribunal de Commerce RÉUNION DE CRÉANCIERS

Les créanciers du sieur Legrain en son vivant, amononnié à Lillebonne, sont invités à se réunir le vendredi 17 avril 1914, à 11 heures du matin, dans la salle des réunions de créanciers, au Tribunal de commerce du Havre.

tant entre lesdits mineurs et Monsieur André-Hilaire-Ferdinand Burette, leur frère, leur tuteur d'office, ainsi qu'entre eux et Monsieur Tougard, leur subrogé-tuteur ordinaire. Collicitant ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil du Havre, M. HOUZARD, demeurant au Havre, rue Naude, n° 28. Et en présence ou après appel de: Monsieur Barry, clerc de notaire, demeurant à Fécamp. En sa qualité de subrogé-tuteur ordinaire des mineurs Burette susnommés, et faisant fonctions de subrogé-tuteur ordinaire.

Le 9 avril 1914. M. NICOLAI, notaire à Fécamp, chargé de la liquidation.

BYRRRIE APÉRITIF TONIQUE VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA L. VIOLET, THUIE (Pyr.-Or.)

Vu par nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature de M. RANDELET, approuvé ci-dessus